



SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

28 Mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CARREFOUR

Location-gérance chez Carrefour :

Le juge des référés se déclare incompétent et renvoie au juge de la mise en l'état

Depuis mars 2024, la Fédération des Services CFDT a engagé une action en justice contre le groupe Carrefour pour dénoncer son recours massif et abusif à la location-gérance et à la franchise. Ces pratiques ont des conséquences lourdes sur la rémunération, les droits et les conditions de travail des salariés concernés.

Malgré cette procédure en cours, Carrefour a choisi de poursuivre sa stratégie. En janvier 2025, le groupe a ainsi annoncé la cession de 39 magasins supplémentaires en location-gérance, impactant directement plus de 4 200 salariés.

Face à cette nouvelle vague, la Fédération des Services CFDT avait saisi le tribunal en référé afin de suspendre temporairement ces cessions, dans l'attente de la décision à venir sur le fond.

Le jugement rendu ce jour ne tranche pas sur notre demande de suspension. La CFDT va donc solliciter le juge de mise en l'état dans les meilleurs délais, celui-ci ayant la capacité de prendre des mesures conservatoires.

Nous restons pleinement mobilisés aux côtés des salariés. Cette décision de référé ne préjuge en rien de l'issue des procédures engagées, dont nous attendons le résultat avec détermination.

**Délégué syndical de
Groupe Carrefour**
Erwanig Le Roux
06 87 35 69 97
erwanig.leroux@gmail.co

Secrétaire national
Sylvain Macé
06 60 23 03 74
smace@services.cfdt.fr

Relations Presse :
Odile Stanciu
06 21 62 05 05
ostanciu@services.cfdt.fr

